



Cadillac

PROTÉGEZ-VOUS AU MOYEN DU PROGRAMME USURE XS.®



PLANIFIER À L'AVANCE POUR LES POSSIBILITÉS DE LA VIE.

Un contrat de location vous tient responsable pour la condition intérieure et extérieure de votre véhicule lors de son retour. Avec l'Usure XS, vous êtes protégé contre presque tous les frais résultants de l'usure excessive normalement chargeable.



MODALITÉS DU PROGRAMME:

- Protection jusqu'à concurrence de 7 500 \$ des frais pour usure excessive, conformément aux directives du programme de location
- Assujéti d'une franchise
- Protection applicable à l'échéance du contrat de location
- Valide pour les taux de 24 à 60 mois et les prolongations de 12 mois des clauses contractuelles

INCLUSIONS

- Taches sur le tissu
- Bosselures et égratignures
- Pneus usés (sauf les pneus d'hiver)
- Glaces fissurées ou brisées
- Dommages aux pare-chocs
- Dommages à la peinture
- Kilométrage excédentaire jusqu'à concurrence de 999 kilomètres
- Excess kilometres up to 999 kms

EXCLUSIONS

- Dommages dus à des actes malhonnêtes, intentionnels, frauduleux, criminels ou illégaux
- Dommages dus à un seul incident d'une valeur supérieure à 1 000 \$, qui seraient normalement couverts par une police d'assurance automobile
- Dommages résultant d'une participation à une course, à une épreuve de vitesse ou à toute autre épreuve
- Perte si l'odomètre a été arrêté, modifié, trafiqué ou débranché
- Pièces manquantes d'une valeur de 250 \$ ou plus
- Dommages ou pertes de pièces ajoutées au véhicule après la livraison
- Couverture limitée à un maximum de 3 750 \$ ou 50 % du montant de la protection normale, si le véhicule a enregistré en moyenne 40 000 kilomètres ou plus par année
- Composantes mécaniques réparations de qualité inférieure ou pneus d'hiver
- D'autres exclusions peuvent être facturés selon les termes et conditions énoncées d'Usure XS

ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

- Uniquement les véhicules neufs de l'année modèle courante
- La protections doit être achetée avant la prise de possession du véhicule loué
- Non valide pour les véhicules utilisés à des fins publiques ou commerciales.

INSCRIPTION

Pour s'inscrire, un formulaire d'inscription séparé doit être joint aux documents de location requis. Consultez votre conseiller aux ventes Cadillac pour connaître les détails.



Administrateur du Programme
2001 Ave Sheppard Est. Bureau #600
Toronto, Ontario M2J4Z8
1-800-465-4591

Usure XS n'est pas de l'assurance.